

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 10

Artikel: Mariages en musique
Autor: Millaud, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

AVIS. — Toutes les souscriptions pour l'ouvrage intitulé **Favey, Gronuz et l'Assesseur** (voir l'annonce à la fin du journal) doivent être adressées directement au **BUREAU du CONTEUR VAUDOIS**, à Lausanne.

Les premiers grenadiers.

De tous temps, les armées eurent leurs troupes d'élite ; les Germains et les peuples que les Romains appelaient des Barbares, plaçaient volontiers à la tête de leurs colonnes des guerriers remarquables par leur stature élevée et leurs formes athlétiques. Les sapeurs à bonnet à poil et à barbes touffues, conservés dans quelques pays, sont le dernier vestige de cet usage.

Au XIV^{me} siècle déjà, la France avait dans ses armées des soldats d'élite appelés *enfants perdus*, choisis parmi les plus braves, et qui, réunis en petites bandes, précédaient l'armée, éclairaient la marche des convois, tentaient les coups de main, les surprises et les embuscades, et avaient l'honneur de monter les premiers à l'assaut. Nous les retrouvons dans les XV^e et XVI^e siècles. En 1637, ils furent armés de grenades. Ce projectile était un boulet creux, du calibre de quatre et du poids de deux livres ; l'intérieur était rempli de poudre à laquelle on mettait le feu avec une mèche. Des hommes choisis les lançaient à la main dans les places assiégées ou les rangs ennemis. On fit surtout usage des grenades dans les guerres de Louis XIV. Ces projectiles étaient renfermés dans une sacoche de cuir suspendue à un baudrier. Les hommes choisis pour ce service prirent, en 1667, le nom de *Grenadiers*. On en adjoignit quatre à chaque compagnie d'infanterie.

La grande taille ne fut pas d'abord nécessaire pour cette arme ; la principale condition pour y être admis était une bravoure éprouvée. On exigea ensuite six ans de service dans l'infanterie, puis quatre ans, puis deux ans et la taille de cinq pieds quatre pouces.

La sacoche, ou *grenadière*, contenait douze à quinze projectiles. Les grenadiers étaient armés d'une hache et d'un sabre. En 1674, on leur donna le fusil qui venait de remplacer le mousquet.

En 1671, on forma une compagnie de grenadiers dans le régiment du roi ; on réalisa la même création dans les autres régiments, et successivement chaque bataillon eut sa compagnie de grenadiers.

En 1745, ces compagnies furent réunies et formèrent sept régiments qui s'appellèrent *Grenadiers royaux*. En 1749, ils formèrent le corps des *Grenadiers de France*. Ils disparurent un moment en 1789, mais reparurent dans les milices nationales de la République, puis dans la garde consulaire et les armées de l'Empire. Les grenades étaient abandonnées, mais les grenadiers survécurent. Le projectile démodé devint leur insigne aux pans de leurs habits, sur la plaque de leurs bonnets à poil et leurs gibernes. On connaît les fastes des grenadiers de la République et de l'Empire, et la terreur qu'ils inspirèrent aux armées européennes. — Latour-d'Auvergne, surnommé par Bonaparte le *premier grenadier de la République française*, est un type sévère et modeste que ses collègues et ses successeurs imitèrent rarement.

Raffet a peint d'un trait éloquent la figure caractéristique de ces soldats du premier Empire. Une de ses lithographies nous représente l'empereur à cheval au milieu de son état-major, escorté de grognards marchant péniblement dans les champs détrempés sous un ciel qui se fond en eau chassée obliquement par le vent. On lit au bas : *Ils grognaient et le suivaient toujours*.

La Restauration eut aussi ses grenadiers, auxquels elle conserva le bonnet à poil. Ils continuèrent sous Louis-Philippe avec des modifications de costume. Le second Empire ayant reconstitué la garde impériale, il eut ses régiments de grenadiers qui prirent part à la campagne d'Italie et à la guerre de 1870 contre l'Allemagne.

La Prusse, la Russie, l'Autriche imitèrent la France et eurent leurs grenadiers. La Suisse introduisit aussi cette arme d'élite dans ses milices.

On ne peut affirmer cependant que l'usage des grenades lancées à la main ait été adopté en Suisse. Un manuel d'*Observation sur le jet des bombes et grenades*, publié à Berne en 1774, nous indique

que ces derniers projectiles étaient lancés, à cette époque, avec des canons et des mortiers.

(Extrait du *Musée Neuchâtelois*.)

Mariages en musique.

Il y a quelques mois, un riche Parisien assistait comme témoin au mariage civil d'une de ses domestiques, devant un maire de village. Il fut désagréablement frappé de l'extrême simplicité, nous dirons même de la crudité de cette cérémonie, où le maire, vêtu d'une blouse de travail, n'avait pas même pris la peine de ceindre son écharpe. Il put se convaincre, en outre, combien l'épouse, ainsi que ses parents et ses amies présents, en avaient été péniblement impressionnés. « S'il se fût agi de personnalités riches, disaient-ils avec raison, le maire aurait certainement revêtu son plus beau costume. »

On sait, du reste, que le mariage civil est considéré un peu partout comme une simple formalité, et que, pour nombre de gens, il ne dit absolument rien, s'il n'est accompagné de la bénédiction religieuse, et cela se comprend parfaitement. Aussi, le Parisien dont nous venons de parler, et qui avait gardé de cette cérémonie — si on peut l'appeler ainsi — un souvenir si peu édifiant, se demanda en rentrant chez lui si, le mariage civil étant obligatoire, il ne serait pas possible de lui donner un peu plus de poésie et de solennité, et d'en tempérer la froideur officielle. Cette idée ne tarda pas à être goûtée dans son nombreux et influent entourage, et quelques semaines plus tard, un premier « mariage en musique » avait lieu à la mairie de son arrondissement. On y avait installé un orgue qui joua pendant la cérémonie, et le local avait été décoré de fleurs et de plantes. Puis, les signatures apposées sur les registres de l'état civil, mariés et invités se retiraient aux accords de la marche du *Prophète*.

Cette charmante innovation a eu dès lors de nouveaux succès et se répandra sans doute un peu partout. On sait — tous les journaux en ont parlé — qu'au mariage civil de M^{lle} Jeanne Hugo, la salle des fêtes de la mairie était ornée

de fleurs, et que l'orchestre Lamoureux s'y est fait entendre à plusieurs reprises.

Un spirituel écrivain, M. Albert Millaud, a trouvé dans cette innovation le sujet d'une fine et amusante boutade intitulée : la *Messe civile*, publiée dans le *Figaro*. La voici :

La salle de la mairie au troisième arrondissement. Au fond, l'estrade, avec des tentures de velours et d'or. A gauche, un orgue. Deux heures sonnent. Entrent les mariés, leurs familles, les témoins, qui vont s'installer sur des banquettes, devant l'estrade. L'orgue joue une marche, qui peut être funèbre, au gré des familles.

Tout le monde est installé. Silence solennel. Prélude d'orgue. Arrivent par la gauche quatre garçons de bureau en habit à la française :

LES QUATRE GARÇONS

Nous, garçons de bureau, nous précédon

[maire,

Qui va vaquer à de solennels soins.

Levez-vous tous, mariés, père et mère,

Assistants et témoins....

Voici le maire avec ses deux adjoints.

(Entre le maire.)

C'est moi qui suis le maire,

Très solennel de face et de profil.

Monsieur le secrétaire,

Lisez-nous le contrat civil...

(L'orgue exécute un trémolo très doux, pendant lequel le secrétaire donne lecture des actes. Solo d'orgue. Le maire se lève.)

LE MAIRE

Levez-vous.

Jeunes époux,

Ecoutez-moi... Suivez bien le programme :

O jeune homme à l'œil ébloui,

Vous acceptez madame

Pour votre femme ?

LE MARIÉ

Oui ! oui ! oui !

LE MAIRE

Et vous, mademoiselle,

O lys à peine épanoui,

Vous acceptez monsieur pour votre époux [fidèle ?

LA MARIÉE

Oui ! oui ! oui ! oui !

LE MAIRE

Je n'ai plus, selon la mode,

Qu'à vous lire, devant tout ces assistants,

Les articles de notre code,

Deux cent douze et suivants.

TOUS

Nous écoutons tous en silence.

LE MAIRE, lisant.

Se doivent les époux, et mutuellement,

Fidélité, secours, puis assistance.

La femme à son mari doit de l'obéissance ;

A sa femme l'époux doit un bon traitement.

TOUS

Amen ! Amen ! Amen !

LE MAIRE

Et maintenant, époux, amis, tous, père et

Que votre hymen [mère,

Soit prospère !

TOUS

Amen ! Amen !...

LE MAIRE

Que le dieu de l'hymen pour vous soit peu [féroce.

Allez-vous-en, gens de la noce.

Tout est fini, tout est complet.

(Orgue. Sortie du cortège.)

LES GARÇONS, à la porte.

N'oubliez pas les garçons, s'il vous plaît.

(L'orgue reprend la marche funèbre. Tout le monde est ému.)

ALBERT MILLAUD.

ROBE DE SOIE

PAR ETIENNE MARCEL.

IV

Le dimanche suivant, qui donc aurait pu reconnaître ma voisine Rose lorsqu'elle s'en alla à la messe ? Comme le brillant costume de soie bleue, découpé et ruché, la toque de paille fine à longue plume blanche, les gants frais, les bottines vernies, l'ombrelle blanche et bleue, laissaient loin, oh ! bien loin ! la robe de percale déjà vieille, le chapeau de paille un peu fané et l'encas brun des anciens jours !

Naturellement cette toilette de Rose fit une sensation énorme. Pour la voir passer, les locataires se mirent tous à leurs croisées ; la concierge s'élança, empressée, du fond de sa loge. Et madame Bourrichon, qui servait une cliente, s'arrêta brusquement, la main et le cornet en l'air.

— Regardez-la donc, cette mamzelle Rose ! — s'écria-t-elle. — Comme elle est fière et pimpante, ce matin ! Ma foi ! son costume n'est pas mal ; mais ma robe gorge de pigeon me va bien mieux encore... C'est égal ! ce n'est pas se mettre d'une manière conforme à sa position. Voilà une jeune personne qui tournera mal, — acheva l'épicière, retournant à sa boîte à café.

Mais notre surprise à tous fut loin d'égaliser celle de ce pauvre Louis Morel, lorsqu'il fut admis, ce même jour, dans l'après-midi, au bonheur imprévu de contempler la toilette de Rose.

Il se trouvait en fonds, sans doute, car c'était le premier dimanche du mois, et il venait proposer à ses amies de prendre un fiacre pour gagner la gare de Vincennes, et aller manger une friture à Saint-Maur. Quand je le vis paraître dans la cour, donnant le bras à la grand-mère, il contemplait encore sa fiancée avec des regards éblouis. Il semblait gêné, presque effrayé, de marcher à côté d'elle ; il était prêt à se sentir contraint, humilié, ainsi qu'il l'était tous les jours.

— Il est bien bon, en vérité ! Mais si maladroit, si gauche ! — me dit Rose, le lendemain. — On aurait dit qu'il me prenait pour une princesse, et qu'il était gêné de s'asseoir à côté de moi. Et justement, en changeant mon assiette, il a laissé tomber sur moi un petit poisson frit... Si je n'avais pas eu soin de bien étaler ma serviette, voyez un peu ce qui serait arrivé !

Puis, nouvel incident et surprise nouvelle. Un jour de la semaine suivante, Rose, pour reporter ses gravures, m'apparut en frais costume de chiné noir et gris.

Il fallait une petite toilette simple, mais élégante, pour *seconder* le beau costume bleu.

Puis, quelques jours plus tard, Rose ne rentra pas seule. Une jeune fille fort gentille, mais paraissant quelque peu étourdie, l'accompagnait, et monta chez elle, où elles causèrent longtemps ensemble, et un peu avec la bonne maman.

C'était, — me dit plus tard Rose, — une jeune coloriste qu'elle avait rencontrée au bureau du journal.

— A mon âge, on a besoin d'amies, — ajouta-t-elle d'un petit air résolu. — Et, jusqu'ici, je n'osais pas en faire ; tout sim-

plement parce que je n'avais pas de toilette, voyez-vous... Mais j'ai bien vu, après tout, que j'avais tort, car monsieur Morel, tout honnête et savant qu'il soit, n'est pas toujours fort amusant.

— Ce pauvre monsieur Louis ! — répondis-je, en secouant la tête. Il deviendra certainement jaloux de cette nouvelle amie, s'il la voit dimanche prochain.

— Oh ! il ne viendra pas, — répondit vivement Rosette. — Adeline et moi, nous allons à la fête de Saint-Germain.

— Deux jeunes filles, toutes seules dans cette cohue !... Ce n'est guère convenable, ni possible, à ce qu'il me semble.

— Oh ! nous n'irons pas seules. Adeline a sa tante, et aussi un cousin qui viendra avec nous. Un jeune homme fort bien sous tous les rapports, un des premiers commis du *Bonheur des dames*... Vous le verrez, il viendra nous voir un de ces jours.

Je ne sais pourquoi j'eus peur, en entendant ces simples mots. N'ayant, à la vérité, d'autres droits que ceux que me donnait une bonne, mais bien récente connaissance, j'allais adresser quelques représentations, hasarder quelques conseils, lorsque d'en bas la concierge m'appela, m'annonçant une visite.

Lorsque je rentrai chez moi, après un petit voyage d'une quinzaine de jours, je fus fort étonnée de voir qu'il y avait grande réception chez ma voisine Rose. Pas de table de travail, de godets ni de pinceaux, mais la nappe blanche d'un souper qui laissait voir les restes d'une boîte de sardines et d'un jambonneau, avec un panier de fraises et un fromage à la crème.

Auprès de la fenêtre, la grand-mère en bonnet blanc bien tuyauté, et parée pour la circonstance d'un petit châle à grandes fleurs, causait avec une femme d'un certain âge, dont le costume, le type, les traits, rappelaient assez ceux des vendeuses du Temple ou des marchandes à la toilette.

C'était évidemment la tante de mademoiselle Adeline que je voyais avec Rose et son cousin, dans la chambre de la grand-mère. J'examinai avec attention le jeune homme inconnu qui, — peut-être parce que je portais quelque intérêt à ce pauvre Louis Morel, — ne me plut que médiocrement. Sa contenance était cependant aisée et gracieuse, son costume irréprochable. Il avait, de plus, un de ces jolis visages frais, lisses, rosés, rasés, qui paraissent faits de toute éternité pour représenter, de façon authentique et palpable, le commerce des nouveautés, ou briller dans toute leur nullité sur les feuillets d'un journal de modes.

— Je croyais cependant que ma chère petite voisine avait du goût, me disais-je.

(A suivre)

Lê vôtès dào 15 dè Mâ.

II

— Eh bin, Sami, te volliâvè onco mè demandâ oquî ?

— Oï, Abran, y'é ruminâ à cein que te m'as de. A l'ourè, seimbiè bin que t'as réson ; mâ se elliào qu'ont dâi piacès dè la Confédérachon n'ein sont pas conteints dinsè, porquî lè preignont-te ?